

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

28 juin 2014

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 16 mai 2014

O

Elle s'est réunie ce samedi 28 juin à 9h30 au siège social de la LBVB.

Au 30 mai 2014 (soit 30 jours avant la date de l'AG, article 1 du RI), la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 100

Nombre de voix : 270

Nombre de licenciés : 6773

Quorum : 85 clubs - 240 voix - 6193 licenciés

O

À 10h15, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 85 GSA, comptabilisant 240 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

La Présidente de la LBVB déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Viviane LE THOMAS, Présidente de la LBVB, fait part de sa surprise de la venue de M. Yves BOUGET Président de la FFVB. Elle lui passe la parole.

Allocution de M. BOUGET, Président de la FFVB

Les priorités de la FFVB

- Projet zénith
- Développement du beach
- Construction équipe de France féminine +masculine

Puis il annonce que la Ligue est en dette vis-à-vis de la FFVB (7 024.44€) et que cette AG peut être invalidée. Sur le compte tiers qu'il a en sa possession manque un chèque de la LBVB de 5 264.50€, il lui ait remis une copie du relevé bancaire du mois mars 2014 où apparaît cette somme débitée.

La LBVB établie un chèque de 1 764.94€ malgré que la FFVB doit rembourser les frais d'AG de Pleumeur Bodou dont le montant est de 29 787.57€ et 16 000€ correspondant à une aide financière suivant la convention « cadre technique fédéral »

- Allocution de la Présidente

Mme Viviane LE THOMAS demande à l'assemblée d'applaudir Alain SARRE et Gil PELLAN, disparus cette année, pour leur dévouement au volley-ball.

(Voir annexe 1)

Le quorum : Pour 88 clubs, 248 voix, 6483 licenciés

- Approbation des statuts et du Règlement Intérieur

Etude et explication des changements dans les statuts par C.E LARRIBE Président de la CRSR

Statuts

Article 7/3 : modification

Tout membre du Comité Directeur qui a, **sans excuse valable**, manqué à trois réunions consécutives, sera, après avoir été admis à fournir des explications, considéré comme démissionnaire.

Par

Tout membre du Comité Directeur, **non excusé**, qui a manqué à trois réunions consécutives, sera, après avoir été admis à fournir des explications, considéré comme démissionnaire.

Puis

Article 7/4 : modification

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret, **UNINOMINAL** à deux tours par les représentants à l'Assemblée Générale des Groupements Sportifs Affiliés, pour une durée de quatre ans, dans les conditions fixées par le présent article et le Règlement Intérieur. Ils sont rééligibles.

Par

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret, **PLURINOMINAL** à deux tours par les représentants à l'Assemblée Générale des Groupements Sportifs Affiliés, pour une durée de quatre ans, dans les conditions fixées par le présent article et le Règlement Intérieur. Ils sont rééligibles.

Après ces modifications les statuts sont mis au vote

Pour : 248 voix Contre : 0 Abstention : 0

Les statuts sont approuvés à l'unanimité

Etude et explication des changements dans le règlement intérieur par C.E LARRIBE Président de la CRSR

Règlement Intérieur et règlement intérieur des commissions

Suppression des phrases

Article 4 – Election (déjà indiqué dans les statuts)

« Comme indiqué dans les statuts, les membres du Comité Directeur de la Ligue sont élus au scrutin plurinominal à deux tours »

« Tous les candidats doivent être licenciés depuis au moins six mois auprès d'un GSA de la LBVB à la date de leurs candidatures. »

Modification

Article 7 Composition Bureau exécutif

Le Bureau, élu dans les conditions prévues aux Statuts, se compose, en dehors du Président, des membres suivants

Deux Vice-Présidents

Un Secrétaire Général

Un Trésorier Général

Deux autres administrateurs ~~membres d'une commission régionale, dont 1 de la CRSR~~

Cette modification est mise au vote et est approuvée à la majorité

Pour : 126

Contre : 65

Abstention : 57

Choix des options

Modifications des règlements régionaux

Article 24 – Dépôt des propositions et des vœux

~~OPTION A Les vœux doivent être déposés avant la date fixée par le Comité Directeur.~~

OPTION B Toute proposition de modification aux Statuts et Règlements d'ordre administratif, financier ou sportif, ou toute suggestion ou interpellation présentant un caractère d'intérêt général, émanant d'un Groupement Sportif affilié ou d'un CDVB , doit parvenir par écrit à la Ligue, au plus tard le 31 mars, pour être examinée par la Commission compétente et inscrite à l'ordre du jour. À défaut, elle ne pourrait être acceptée.

Choix de l'option B

~~OPTION : Les vœux repoussés à une Assemblée Générale ne peuvent être présentés à l'Assemblée Générale suivante, si leurs formes ou les organisations qui en découlent n'ont pas été modifiés.~~

~~OPTION : Les vœux repoussés par une Assemblée Générale ne pourront être présentés à l'assemblée générale suivante que si de nouveaux éléments le justifient.~~

Suppression des 2 options ci-dessus

Ces choix ont été mis au vote :

Pour : 223

Contre : 25

Abstention : 0

Après ces modifications le règlement intérieur est mis au vote

Pour : 248 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le Règlement Intérieur et le règlement intérieur des commissions sont approuvés à l'unanimité.

Les clubs demandent que soient mis les numéros de page ainsi que dans le sommaire pour les statuts et le règlement intérieur.

- Adoption du Procès-verbal de l'AG du 29 juin 2013

Pour : 244

Contre : 3

Abstention : 1

Le PV est approuvé à la majorité

- Présentation du rapport moral de la Présidente

(voir annexe 1)

Intervention de M. BOUGET concernant le PES. Le pôle espoir de Dinard n'est pas, pour lui, amené à disparaître. La Présidente lui demande si une nouvelle convention concernant l'aide financière pour le poste de C. DUPEUX est envisageable. Le Président de la FFVB est d'accord.

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport de la Présidente est approuvé à l'unanimité

- **Présentation du rapport d'activité du Secrétaire Général, composé des rapports des diverses commissions**

(voir annexe 2)

Les rapports d'activités sont mis au vote pour approbation.

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Les rapports d'activités sont approuvés à l'unanimité

- **Présentation du rapport financier**

Le rapport financier est mis au vote pour approbation

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

- **Vote du bilan**

Le bilan est mis au vote pour approbation

Pour : 248

Contre :

Abstention :

Le bilan est approuvé à l'unanimité

- **Présentation et vote des tarifs et du budget**
(voir annexe 4)

Les clubs, Quimper volley 29 et Goelo SBCA, demandent que soit supprimée la contribution ETR FIVB Etranger FIVB

Pour : 209

Contre : 10

Abstention : 29

Cette contribution est retirée des tarifs

Les tarifs sont mis au vote pour approbation après cette suppression

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité

Le budget est mis au vote pour approbation

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget est approuvé à l'unanimité

- Examen des vœux proposés par les Groupements Sportifs affiliés, les Comités Départementaux et le Comité Directeur de la LBVB

(Voir annexe 3)

- **Election des vérificateurs aux comptes**

2 candidats se présentent :

Daniel KARBOVIAC et Jean-Pierre PRIGENT

Les clubs demandent et acceptent à l'unanimité le vote à main levée.

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Daniel KARBOVIAC et Jean-Pierre PRIGENT sont élus vérificateurs aux comptes à l'unanimité

- **Election au Comité Directeur**

Trois candidatures ont été adressées à la Ligue :

Damien KERMABON, David QUINTIN, Alain RIBOUS

Les clubs demandent et acceptent à l'unanimité le vote à main levée.

Pour : 248

Contre : 0

abstention : 0

Damien KERMABON, David QUINTIN, Alain RIBOUS sont élus à l'unanimité au Comité Directeur

- **Election des délégués de la LBVB aux AG de la FFVB**

Cinq candidats se sont déclarés :

David QUINTIN, Viviane LE THOMAS, Pierrick HAMON, Daniel KARBOVIAC, Charles Edouard LARRIBE,

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement conduit aux résultats suivants :

QUINTIN David : 221 voix

LE THOMAS Viviane : 178 voix

HAMON Pierrick : 147 voix

LARRIBE Charles Edouard : 138 voix

KARBOVIAC Daniel : 48 voix

Sont titulaires : QUINTIN David, LE THOMAS Viviane, HAMON Pierrick

Sont suppléants : LARRIBE Charles Edouard, KARBOVIAC Daniel

- **Remise des distinctions honorifiques**

Yves BOUGET, le Président de la FFVB, remet les trophées aux équipes championnes de Bretagne.

Des ballons pour les clubs organisateurs des finales de la Coupe de Bretagne, Excellence et Honneur et un pour chaque nouveau club.

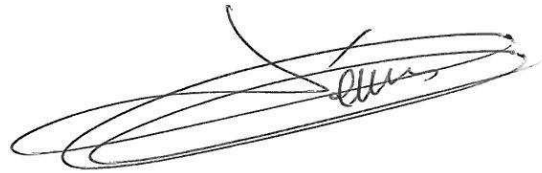
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Fin de séance : 18h00

Viviane LE THOMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Viviane', with a long horizontal stroke extending to the right.

JESUS SABINA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jesus', enclosed within a large, loopy oval shape.

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL,

V Le Thomas, CE Larribe AG du 29 juin 2014

1. INTRODUCTION

Nous regrettons tout particulièrement la disparition de 2 grands hommes du volley breton : Alain SARRE et Gil PELLAN. Rendons leur hommage et applaudissons les une dernière fois, pour leur dévouement au Volley Ball.

Ce rapport sera bref, car l'essentiel du compte-rendu des activités de la LBVB est relaté dans les rapports des commissions, qui vous ont été envoyés par mail, et que nouveauté de l'année, vous avez pu également télécharger depuis le site de la LBVB. Cette année nous insisterons sur le Plan Sportif Territorial, qui vous sera présenté à l'issue de ce rapport, et dont vous avez été destinataires.

Cette année a notamment été marqué par :

- La présentation conjointe du Plan Sportif Territorial Comités départementaux/LBVB lors du dialogue de gestion avec la DRJSCS
- La remise des trophées Molten le 11 octobre 2013 Salle Steredenn à Saint Brieuc, en présence des élus des communes des clubs récipiendaires. Après cette remise des trophées, toutes les personnes présentes étaient invitées par le Goëlo SBCA, à assister au match de l'équipe Pro du club.
- L'organisation de l'AG Fédérale à Pleumeur Bodou les 15 et 16 février 2014.
- La création d'une ETR beach
- La validation de la création de 3 CLE sur le territoire, avant la fin de l'olympiade.
- La promotion du dispositif Zénith sur le territoire : 9 novembre 2013 à St Brieuc
- Monsieur Marc Gaudel qui n'a pas souhaité poursuivre sa mission de Trésorier, mais qui maintient sa présence au comité Directeur.
- La cooptation par le comité directeur, de M. Alain Ribous sur la commission technique, et de M. David Quintin sur la trésorerie.

2. CLUBS ET LICENCES :

2.1 LES CLUBS

6 clubs ont cessé leur activité : merci du travail accompli auprès des licenciés pendant toutes ces années.

Clubs non ré-affiliés	Licences 2012/2013	Licencié 2013/2014	dans club	répartition Nombre	non licenciés 2013/2014
TREVE MAYOTTE	15	0		0	-15
BREST VOLLEY	40	9	St Renan ESL Brest	4 5	-31
VALLEE DE LA SEICHE	15	10	Loisir 35	10	-5
BAZOUGE	13	4	St Georges	4	-9
VERGEAL	10	9	St Médard	9	-1
REDON	28	11	Loisir 35	11	-17
BRUC/AFF	20	3	Loisir 35 Pipriac	1 2	-17
			Total		-95

Nous comptons 6 nouveaux clubs : Bienvenue !

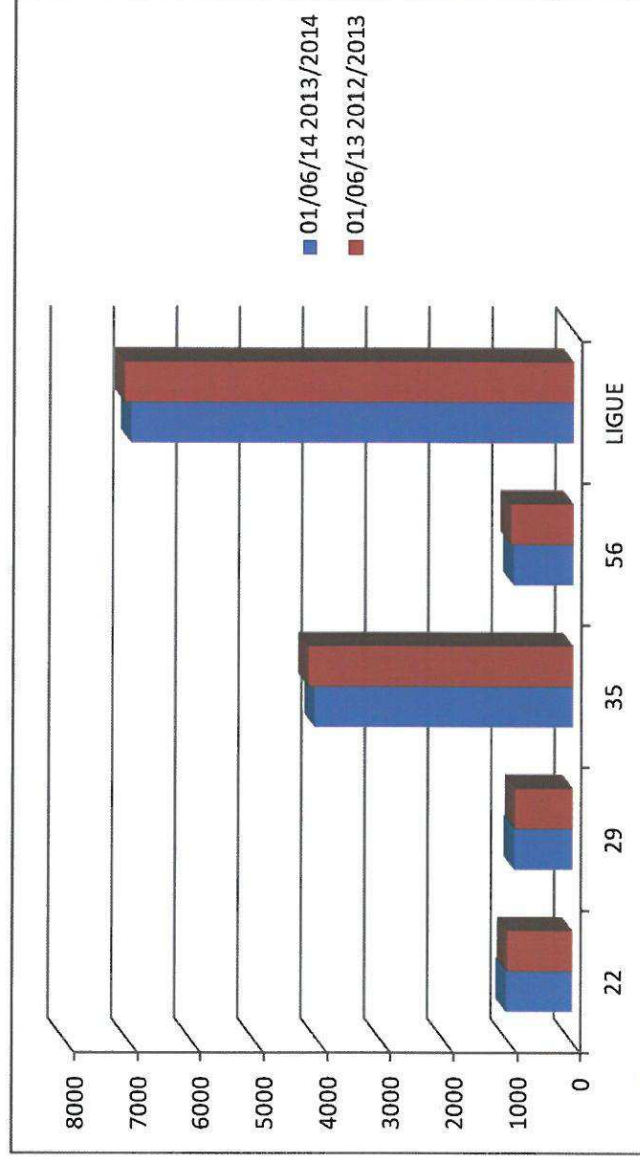
Nouveaux clubs	Nombre de licenciés	dont mutation
Couesnon VB	12	0
St Brice VB	10	0
Chateaugiron US	56	0
Goven VC	30	1
Romillé AS	18	2
Lanester FL	24	3
TOTAL	150	6

La LBVB appelle les nouveaux clubs 2 fois par an, afin de s'assurer que leur intégration à la ligue se déroule au mieux.
De même tout club peut, à tout moment et s'il le souhaite, appeler la ligue afin de bénéficier d'un accompagnement ponctuel.

2.2 LES LICENCES

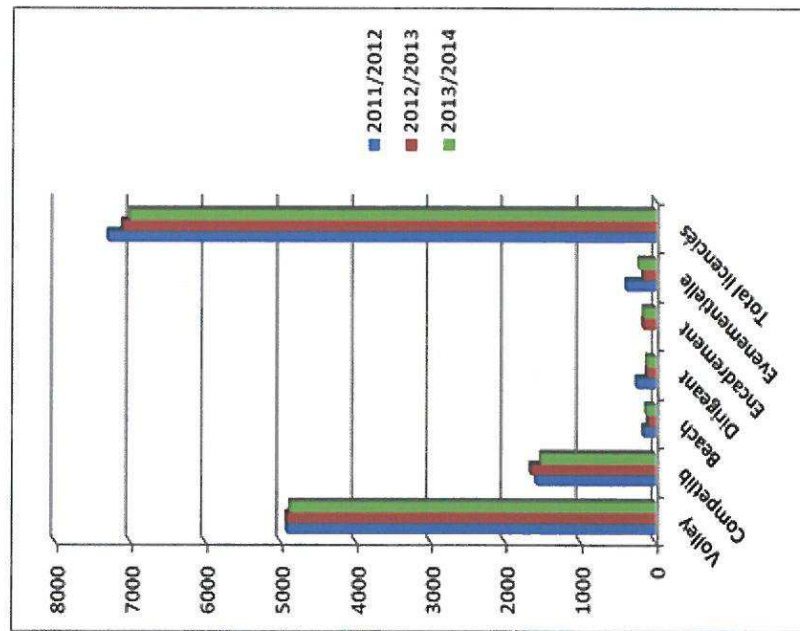
Comparatif par département avec graphique :

	22	29	35	56	LIGUE
01/06/13 2012/2013	1028	911	4178	987	7104
dont événementielle	33	48	7	80	168
01/06/14 2013/2014	1048	927	4084	948	7007
dont événementielle	60	79	23	61	223
Différence	20	16	-94	-39	-97



Comparaison en fonction du type de licence avec graphique

SAISON	Volley	Compétilib	Beach	Dirigeant	Encadrement	Evenementielle	Total licenciés
2011/2012	4908	1583	159	251		394	7295
2012/2013	4912	1653	96	113	162	168	7104
2013/2014	4870	1519	123	115	157	223	7007
Différence 2013/2014 et 2012/ 2013	-42	-134	27	2	-5	55	-97



		Licences 2012/2013					diff 2011- 2012/2012- 2013	Licences 2013/2014					diff 2012- 2013/2013- 2014	
		Nbre	Part FFVB	Part LBVB	perçu FFVB	Perçu LBVB		Nbre	Part FFVB	Part LBVB	Perçu FFVB	Perçu LBVB		
SENIOR VB		1688	37 €	20 €	62 456 €	33 760 €	115	1511	39,00 €	21,00 €	58 929,00 €	31731		
SENIOR BEACH		19	5 €	3 €	95 €	57 €	-8	18	39,00 €	8,00 €	702,00 €	144,00 €		
ESPOIR VB		172	37 €	20 €	6 364 €	3 440 €	-42	155	39,00 €	21,00 €	6 045,00 €	3 255,00 €		
ESPOIR BEACH		2	5 €	3 €	10 €	6 €	-7		39,00 €	8,00 €	0,00 €	0,00 €		
JUNIOR VB		346	35 €	18 €	12 110 €	6 228 €	16	379	37,00 €	19,00 €	14 023,00 €	7 201,00 €		
JUNIOR BEACH		4	5 €	2 €	20 €	8 €	-1	15	37,00 €	3,00 €	555,00 €	45,00 €		
CADET VB		642	35 €	14 €	22 470 €	8 988 €	5	550	37,00 €	15,00 €	20 350,00 €	8 250,00 €		
CADET BEACH		17	5 €	2 €	85 €	34 €	-2	13	37,00 €	3,00 €	481,00 €	39,00 €		
MINIME VB		655	20 €	8 €	13 100 €	5 240 €	-1	708	21,00 €	9,00 €	14 868,00 €	6 372,00 €		
MINIME BEACH		22	5 €	1 €	110 €	22 €	-1	39	21,00 €	3,00 €	819,00 €	117,00 €		
BENJ VB		587	20 €	8 €	11 740 €	4 696 €	59	599	21,00 €	9,00 €	12 579,00 €	5 391,00 €		
BENJ BEACH		30	5 €	1 €	150 €	30 €	-8	28	21,00 €	3,00 €	588,00 €	84,00 €		
POUS VB		525	20 €	8 €	10 500 €	4 200 €	47	500	21,00 €	9,00 €	10 500,00 €	4 500,00 €		
POUS BEACH		2	5 €	1 €	10 €	2 €	-4	6	21,00 €	3,00 €	126,00 €	18,00 €		
PUP VB		259	20 €	8 €	5 180 €	2 072 €	-36	255	21,00 €	9,00 €	5 355,00 €	81,00 €		
PUP BEACH					0 €	0 €	0	2	21,00 €	3,00 €	42,00 €	6,00 €		
BABY VB		209	10 €	3 €	2 090 €	627 €	12	213	10	3,00 €	2 130,00 €	639,00 €		
BABY BEACH								2			0,00 €	0,00 €		
COMPETILB		1653	21 €	6 €	34 713 €	9 918 €	70	1519	23,00 €	6,00 €	34 937,00 €	9 114,00 €		
DIRIGEANT		275	27 €	3 €	7 425 €	825 €	25	115	27,00 €	4,00 €	3 105,00 €	460,00 €		
DETENTE														
ENCADREMENT								157	27,00 €		4 239,00 €	2 041,00 €		
EVENEMENT.		168					-209						-209	
TOTAL		7275			188 628 €	80 153 €	30						30	

3. L'ACTIVITE DE LA LIGUE :

Le Centre Régional d'Entraînement (CRE)

4 CRE minimes : 21 au 24 oct ; 21 au 23 décembre ; 3 au 6 mars et 28 avril au 1^{er} mai
2 CRE cadet du 10 au 12 mars ; 5 au 7 mai

Les volleyades 2014

se sont déroulées du 2 au 4 mai 2014 à Saint Brieuc : 48 équipes dont 4 bretonnes :

- Equipe 1 et 2 Masculine 11è et 12è sur 24
- Equipe 1 et 2 Féminine 2è et 18è sur 24
-

L'Atlantvol 7 au 9 juin 2014

à Sablé sur Sarthe, les cadettes remportent la compétition et les cadets finissent 4è

A noter que cette année, afin de relancer l'appétence des jeunes cadets et cadettes pour les CRE Cadets cadettes et la compétition, la ligue a souhaité que les équipes soient composées essentiellement de jeunes n'évoluant pas en Pôle.

M. A Ribous s'est déplacé sur la compétition, afin de rencontrer organisateurs, élus et techniciens des ligues, pour connaître leur pratique concernant la compétition et l'organisation des CRE

Le Pôle Espoir Masculin de DINARD : 17 jeunes :

Les Interpôles se sont déroulées du 7 au 10 avril 2014 à Vichy, **Résultat : 2^{ème} sur 8**

Les Interdépartementaux 2014 : le 16 mars 2014 à Morlaix

Sélection Benjaminine

1^{ère} : Ile et Vilaine
2^{ème} : Morbihan
3^{ème} : Côtes d'Armor
4^{ème} : Finistère

Sélection Benjamin

1^{er} : Ile et Vilaine
2^{ème} : Côtes d'Armor
3^{ème} : Finistère
4^{ème} : Morbihan

Sélection Minime Fille

1^{ère} : Côtes d'Armor
2^{ème} : Ile et Vilaine
3^{ème} : Morbihan
4^{ème} : Finistère

Sélection Minime Garçon

1^{er} : Côtes d'Armor
2^{ème} : Ile et Vilaine
3^{ème} : Morbihan
4^{ème} : Finistère

Interzone benjamin

Les 24 et 25 mai à Sablé sur Sarthe

Benjamin :

1^{er} ... le 35
6ème ... le 22

Benjamine :

2ème 56
3ème 35

Mini volleyades 2014:

Du 13 au 15 juin à Albi avec les benjamines d'Ille et Vilaine 8^{ème} /24 et du Morbihan 12^{ème} /24 et benjamins d'Ille et Vilaine 5^{ème} /24

Le Challenge du Jeune Volleyeur :

le 11 mai 2014 à Pipriac : 29 benjamines, 33 benjamins, 28 poussines et 32 poussins de 30 clubs bretons

Camp D'été

2013 Training camps Beach Dinard 1ere semaine de juillet 22 participants

En 2014 ce camp d'été aura lieu également la 2^{ème} semaine de juillet (24 places disponibles et déjà 18 inscrits)

La formation des Cadres

ER1 : octobre 2014 à Dinard 21 stagiaires

ER2 : de février 2014 à Dinard 12 stagiaires

« Inf'aux entraineurs » à St Martin le 31 aout 2013 49 entraineurs bretons présents avec P Bonhomme Entraineur National

En 2014 la date prévue est le 31 aout à Treffendel . Je rappelle que cette journée tourne chaque année sur un département breton (inscription en ligne sur le site de la LBVB)

Pas de formation ER Beach cette année

4. LE BEACH VOLLEY

King Of The Beach :

Finale le 21 juin 2014 à Rennes à la Prévalaye

Le BBVT

Le 25 Mai à Etables (22)

Le 1^{er} Juin à Clohars-Carnoët (29)

Le 9 Juin à Guidel (56)

Le 15 Juin à Concarneau (29)

Finales le 22 Juin à Saint-Cast le Guildo (22)

Interdépartementaux Beach

29 juin 2014 à Etables sur Mer

5. LES ADHERENTS

Les bénévoles :

Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui ont contribué à organiser et animer des manifestations de qualité. Chaque bénévole participant à une manifestation reçoit un T Shirt de l'évènement en remerciement de son investissement.

Clubs	Manifestation	Niveau	Date	nb de bénévoles du club	nb d'élus Ligue
PONTIVY	FINALES EXCELLENCE	LIGUE	18 MAI 2014	20	5
ORGERBLON	FINALES HONNEUR	LIGUE	17 MAI 2014	12	1
MORLAIX	INTERDEPARTEMENTAUX	LIGUE	16 MARS 2014		
PLUVIGNER	FINALE COUPE DE BRETAGNE JEUNE	LIGUE	29 MAI 2014	20	2
PIPRIAC	CIV	LIGUE	11 MAI 2014		1
GOELO SBCA	VOLLEYADES	FFVB	2-4 MAI 2014		

Les amendes :

Le nombre d'amendes distribuées est en baisse et le nombre de demande de recours également.
Nous notons également que les feuilles de matches sont mieux tenues
Bravo à tous et maintenons le cap !

A VOS AGENDAS ! Quelques dates Prévisionnelles pour la Saison 2014/2015

SELECTIONS REGIONALES JEUNES

CRE Minimes : 19-22/08 ; 20-23/10 ; 20-23/12 ; 7-10/02 ; 21-24/04



Volleyades 2014 1-3 mai 2015

CRE Cadets : 11-13/02 ; 15-17/02

Atlanvol 2014 23-24 mai 2015

LA FORMATION DES CADRES

BEF 5 : 24-26/10/2014

BEF 4 : 9-13/02/2014

6. PERSPECTIVES 2014 2015

6.1 Travaux sur le Bâtiment

Nous avons constaté

- Des problèmes importants d'infiltrations et de moisissures notamment dans l'appartement de C Penamen
- des chutes de morceau de béton qui viennent des bords du toit
- une chaudière gaz qui devient obsolète car elle consomme beaucoup,
- Nous avons déjà pris des photos et les avons soumis à un architecte de notre réseau et sommes dans l'attente d'une première estimation avant de faire des demandes de devis.

6.2 Mise en œuvre du PST :

DRJSCS	LIGUE	CD 22	CD 29	CD 35	CD 56
RENFORCER LA DIVERSITE DE L'OFFRE DE PRATIQUE	Promotion de l'offre de pratique volley par la présentation de la cartographie des clubs bretons, des classes sportives de lycées et collèges au cours de l' AG ligue de juin 2014. Mise en ligne sur le site Internet pour la rentrée 2014 - 2015. Réalisation d'une plaquette imprimable en téléchargement sur le site de la LBVB	Réalisation d'une cartographie. Le fichier comportera, les sections sportives des lycées et collèges et par clubs, des indicateurs sur : le niveau de pratique le niveau de formation des entraineurs les labels FFVB attribués	Réalisation d'une cartographie. Le fichier comportera, les sections sportives des lycées et collèges et par clubs, des indicateurs sur : le niveau de pratique le niveau de formation des entraineurs les labels FFVB attribués	Réalisation d'une cartographie. Le fichier comportera, les sections sportives des lycées et collèges et par clubs, des indicateurs sur : le niveau de pratique le niveau de formation des entraineurs les labels FFVB attribués	Réalisation d'une cartographie. Le fichier comportera, les sections sportives des lycées et collèges et par clubs, des indicateurs sur : le niveau de pratique le niveau de formation des entraineurs les labels FFVB attribués
	Déploiement du projet Zénith de la FFVB : Organisation de réunions d'informations sur les départements bretons Valorisation de la qualité d'accueil	Accueil d'une réunion de promotion de Zénith Accueil de la remise des trophées en	Accueil d'une réunion de promotion de Zénith	Accueil d'une réunion de promotion de Zénith	Accueil d'une réunion de promotion de Zénith Accueil de la remise des trophées Molten en 2014

	de formation, de fidélisation, d'encadrement des clubs : Organisation de la cérémonie officielle annuelle de remise des labels Molten FFB adossée à un match de pro à laquelle sont invités les élus des communes des clubs récipiendaires. Organisation d'un évènement annuel à envergure nationale : Participation à la logistique Volleyades 2013 et 2014 par la mise à disposition de matériel et du personnel de la LBVB. Participation d'élus de la LBVB à la gestion des transports. Organisation de stages estivaux de beach volley et volley indoor sur le campus de Dinard pour tout public jeunes (Training camps 2013 et 2014)	octobre 2013 Participation à la logistique Volleyades 2013 et 2014 par la mise à disposition de matériel.			
	Promotion de la discipline auprès d'un large public : Réalisation d'une carte « Invit 'volley ». Le concept : un joueur, une carte, une invitation découverte pour un non joueur. Distribution de cartes auprès des élus et des cadres ligues.	Distribution des cartes auprès des élus du CD, des clubs et des cadres techniques. Comptabilisation des licences réalisées grâce à la carte.	Distribution des cartes auprès des élus du CD, des clubs et des cadres techniques. Comptabilisation des licences réalisées grâce à la carte.	Distribution des cartes auprès des élus du CD, des clubs et des cadres techniques. Comptabilisation des licences réalisées grâce à la carte.	Distribution des cartes auprès des élus du CD, des clubs et des cadres techniques. Comptabilisation des licences réalisées grâce à la carte.
	Encourager les clubs à intervenir sur les rythmes scolaires : Prise en charge, par la Ligue, de formations de type régional (ER Beach,...), des intervenants. Présence d'élus de la LBVB aux	Recensement des besoins en formation et des intervenants qui pourront bénéficier de formation, puis transmission à la LBVB	Recensement des besoins en formation et des intervenants qui pourront bénéficier de formation, puis transmission à la LBVB	Recensement des besoins en formation et des intervenants qui pourront bénéficier de formation, puis transmission à la LBVB	Recensement des besoins en formation et des intervenants qui pourront bénéficier de formation, puis transmission à la LBVB

	réunions de club et CD (ex à Lannion le 23 avril en présence des élus du club).	transmission à la LBVB	transmission à la LBVB	transmission à la LBVB
RENFORCER L'EMPLOI SPORTIF QUALIFIE	Organisation des formations			
FORMER L'ENCADREMENT SPORTIF	Formation des entraîneurs bénévoles : Organisation « d' Inf'aux entraîneurs » en aout 2014	Mise à disposition d'entraîneurs formateurs pour la journée	Mise à disposition d'entraîneurs formateurs pour la journée	
	Structurer la mise en place de formations de type EEVB dans le 29 et le 56.			
STRUCTURER LA FILIERE D'ACCES AU PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE	Soutien à l'ouverture d'une structure de type CLE, par département : Maintien de la structure de type PES de Dinard.	Ouverture d'un CLE entre le 22 et le 29 (à l'étude)	Ouverture d'un CLE au lycée Bréquigny à Rennes. Une réunion de présentation du projet CLE de Rennes aux clubs bretons évoluant en nationale, a eu lieu en Avril 2014, au siège de la Ligue. Cette réunion très suivie (il ne manquait que le club de Concarneau excusé) a bénéficié d'un débat qui a permis de préciser la position de la LBVB sur la création de CLE, qui fait clairement partie de axes de développement et de son Plan Sportif	Ouverture d'un CLE à la fin de l'olympiade.

					Territorial. La LBVB a donc officialisé l'ouverture d'un CLE en Septembre 2014 sur Rennes avec délégation de fonctionnement au Comité Départemental 35, et la création de 3 CLE supplémentaires sur le territoire breton avant la fin de l'olympiade.	
ORGANISATION DE L'EQUIPE ETR REGIONALE	Organisation de réunions régulières env 1 par trimestre en présence d'un élu ligue en présence d'une vingtaine d'entraîneurs des 4 départements					
RENFORCER LA SECURITE DES PRATIQUES ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE SPORT	ACTIONS TRANSVERSALES					

6.3 Le PES VOLLEY 2014/2017

Il a été présenté et validé par la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau du Ministère des Sports.
Il se trouve que le document qui a été présenté au nom de la Fédération et de ses ligues régionales, n'a été validé par aucune Assemblée Générale, et n'a fait l'objet d'aucune concertation, ni présentation auprès des ligues régionales de Volley-Ball ni du Conseil National des Ligues.
La LBVB n'a donc pas été en mesure de présenter et faire entendre ses particularités régionales.

Impact de ce PES pour la Ligue de Bretagne concernant le Pôle espoirs dès 2015

- A terme il restera sur le territoire français: 4 Pôles Masculins en Métropole et 2 en Outre-Mer. Actuellement il y a 6 Pôles Espoirs et 2 Pôle France en Métropole.

- Ce qui impliquera la fermeture de 4 structures en métropole (Fem et Masc) . Nous n'avons à ce jour aucune visibilité sur l'avenir du Pôle Espoirs de Dinard.
- **Nombre Maximum joueurs en Pôle Espoir :**
15 (16 aujourd'hui)
- **Nombre de joueurs listés « Espoir » :**
10 (aujourd'hui, les jeunes étaient tous Listés "Espoir" ce qui leur permettait d'obtenir pour certains des aides Financières des Conseil Généraux et Conseil Régionaux.
- **Catégorie d'âge pour être en Pôle Espoir :**
Entre 14 et 16 ans, donc entre la 3ème et la 1^{ère} (très exceptionnellement en terminale) avec tout le questionnement que pourront avoir les parents et les athlètes sur l'incidence de devoir changer d'établissement scolaire en cours de scolarité notamment pour les athlètes qui sont dans un parcours scolaires type BAC, (ce qui est le cas de la majorité des pensionnaires de Dinard).
- **Budget des Pôles :**
Actuellement et suite au départ de M Trillon, la LBVB dispose d'une aide fédérale au poste de Monsieur Dupeux jusqu'à la fin de l'année sportive 2014.
Or dans le cahier des charges il est précisé que le responsable local de la structure et de sa gestion sera le (a) Présidente de la ligue. Se pose donc la question de savoir avec quel moyen ? Puisqu'il n'y a aucune information concernant l'attribution d'aides fédérales.
- **A la marge mais ayant une incidence financière importante sur les finances Fédérales**
Déplacement en 2017 des 2 Centres Nationaux IFVB / CNVB vers l'INSEP à Paris. Le cout d'hébergement des athlètes y sera multiplié par 2...

6.4 Le paiement direct à la FFVB

- **Le 19 juin, nous apprenions qu'à partir du 1er juillet 2014, les clubs régleront toutes les prestations de la FFVB directement à la FFVB via leur espace club.**
Si nous pensons qu'un travail de modernisation s'impose à la FFVB, il lui faut aussi prendre en compte le fonctionnement de nos clubs et les réalités économiques de leurs adhérents.
A ce jour 33 de nos clubs bénéficient d'une avance par la ligue et 38 de prélèvement de 30 jours après facturation.
Les incidents de paiement qui ne manqueront pas d'avoir lieu, auront des répercussions négatives sur la gestion de la sportive.
Comment nos clubs pourront-ils faire face ?

Je remercie l'investissement sans faille de tous ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions.

Grand merci également à vous tous qui êtes présents dans les clubs pour les faire vivre et évoluer !

Je remercie la DRCSJS, Le Conseil Régional, les collectivités qui nous apportent leur soutien, accompagnent financièrement et matériellement tous les clubs bretons.

Je voudrais également vous rappeler que le poids du nombre de licenciés est essentiel car il est un critère important qui conditionne le montant des subventions affectées.



COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

La saison 2013-2014 s'achève avec des satisfactions certes mais aussi des tracas parfois, liés à la méconnaissance des règlements voire la négligence.

Lors du rapport de la saison dernière nous avons déjà évoqué ce problème qui reste lourd de conséquences parfois. Le personnel de la LBVB est là pour vous « accompagner », il ne faut donc pas hésiter à poser vos questions par courriel de préférence.

Tout au long de la saison, la CSR à travailler en lien direct avec les Commissions Sportives Départementales (CSD) ce qui a permis d'adapter des championnats régionaux Jeunes en tenant compte de vos remarques dans la mesure du possible.

Nous avons testé une nouvelle formule sportive Jeunes qui a plu dans l'ensemble mais je sais que quelques-uns ne sont pas totalement satisfaits car parfois nous manquons d'équipes dans certaines catégories pour bâtir des poules vraiment géographiques.

Et là est bien notre souci, proposer des championnats « honneur » sans trop de déplacements et de niveau !

Je vous invite à participer à l'élaboration des poules en septembre et décembre, vous serez sans doute surpris du temps consacré pour répondre au mieux à vos attentes.

Une Coupe de Bretagne a vu le jour cette saison. Satisfaction dans l'ensemble et suite à notre enquête quelques aménagements seront faits en 2014-2015.

Un questionnaire concernant la Régionale Féminine a été expédié aux Clubs car il y avait une demande de moins de matchs. Compensation pouvant être faite pour les

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

autres par une participation à la Coupe. A l'étude aussi des championnats plus géographiques pour cette catégorie. Nous aurons une nouvelle discussion à ce sujet lors de cette AG.

La Coupe de Bretagne Jeunes plaît et elle sera un peu restructurée avec l'incorporation des équipes éliminées en coupe de France jusqu'au 4^{ème} tour par exemple.

Place maintenant aux remerciements qui vont à mes Collègues de la CSR, les élus et Personnels qui ont participé aux travaux de la Commission.

Remerciements à tous les organisateurs de manifestations et notamment toutes les Finales Jeunes, les matchs de barrage, la Coupe de Bretagne.....de cette fin de saison.

Un petit souhait afin d'être plus performant est que quelques élus, bénévoles de Clubs viennent nous rejoindre pour travailler la plupart du temps de chez vous sur un dossier précis.

Bonne Assemblée Générale, bonnes vacances et vive la saison 2014-2015

Pierrick HAMON

Président de la CSR

Rapport du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Une année qui s'est déroulée sans beaucoup de réunions physiques de ses membres. La faute m'en incombe : sur un plan professionnel, j'ai changé de poste et il m'a fallu du temps pour le découvrir. Mais rassurez-vous, dès que l'actualité a nécessité des décisions, nous avons échangé par téléphone.

Au terme de cette année quelques constats :

- Le nombre d'absence d'arbitres sur nos compétitions bretonnes est modeste. Il n'y a eu que 8 sanctions pour non déplacement et 2 sursis ont été accordés : des arbitres ayant expliqué leur absence. Merci donc à tous les arbitres bénévoles de passer du temps à arbitrer.
- Toutes les feuilles de matchs ont été vérifiées par Damien Kermabon que je remercie. Aucune n'a été sanctionnée. Nous avons suivi les pratiques de la CCA. Nous ne sanctionnerons que les feuilles sur lesquelles porteront des réclamations. Cependant, à l'issue de la saison, ces vérifications déboucheront sur la validation automatique du «grade» de marqueur pour ceux qui auront fait preuve de leurs compétences dans cet exercice.
- 5 arbitres ont suivi une formation. 3 arbitres, 3 femmes ce dont je me réjouis, ont été reçues à l'examen d'arbitre de Ligue. Félicitations à Mesdames Claudiane Wagner, Gwenaëlle Eon et Audrey Vilfeu. De son côté Frédéric Bastard rentre en formation d'arbitre fédéral..
- Nous avons continué à accompagner des arbitres jeunes en championnat de France que ce soit en Nationale 3 ou en Coupe de France jeunes.
- Nous avons trouvé des juges de ligne pour la quasi-totalité des rencontres de LNV. Mais un arbitre s'est déplacé de Rennes pour siffler à Quimper : nous n'avons trouvé personne de disponible ce jour là. Nous avons malheureusement constaté que ce niveau de jeu allait trop vite pour certains d'entre eux. Un grand merci à tous d'avoir sifflé.
La saison prochaine, la CRA mandatera un de ses membres pour gérer ce dossier.

Reste les sujets qui fâchent, que je ne peux passer sous silence.

- La difficulté qu'ont des clubs évoluant en championnat de France à satisfaire à leurs obligations. **Deux exemples parmi tant d'autres !** Est-il acceptable que les arbitres de couverture d'un club effectuent seulement 25 arbitrages dans la saison alors que leur club en doit théoriquement 81 ou encore 69 alors que leur club en doit 95...?!
Ces clubs ont-ils conscience que le système fonctionne parce que des clubs assument cette responsabilité à leur place ?
La CRA peut-elle accepter qu'un arbitre couvre une équipe, en manageant, en jouant voire en jouant et manageant ? Nos textes ne nous permettent pas à

juste titre de récuser ces arbitres : **mais ils doivent pouvoir se rendre disponibles.**

En championnat de France, des arbitres jeunes peuvent couvrir. Est-ce à la CRA de demander aux arbitres qui sifflent avec eux de se détourner pour aller les chercher ?

Pour lutter contre ses dérives, devons-nous imaginer comme le fait la FFVB, des sanctions financières au prorata du ratio match à arbitrer théoriquement / matchs arbitrés ?

- La difficulté pour trouver des arbitres certains jours. La CDA 35 n'a pas toujours trouvé facilement, et c'est un euphémisme, des arbitres pour les tours de Coupes de France Jeune.... Pour ne pas laisser les CDA démunies, **la CRA se réunira en début de chaque phase de championnat pour harmoniser la désignations.** Les CDA s'épauleront pour trouver des solutions pour le bien de tous.
- Le faible nombre d'arbitre jeune engagé en Coupe de France Jeune que nous pourrions accompagner à ces moments là... L'une des idées émises par la CRA pour améliorer l'arbitrage se fonde sur ce constat. **Pour éviter des contestations - comme nous en avons connues malheureusement une qui a touché un arbitre jeune - nous envisageons d'associer un arbitre expérimenté à un jeune ou un arbitre souhaitant à court terme arbitrer en championnat de France** dès les premiers tours des compétitions, créant ainsi des formes de tutorats. Nous aurions alors un vivier pour trouver des arbitres à même d'encadrer les manifestations auxquelles participent nos équipes régionales : Atlanvol, Volleyades...
La CRA vérifiera l'intérêt de désigner en son sein, un référant pour cette compétition.
- L'annulation, faute de participants, de la réunion des arbitres officiant en championnat de France en début de saison. Cela fait longtemps que nous n'avions pas pris le temps de réunir nos arbitres. **Une réunion est d'ores et déjà prévue le 6 septembre à St Malo,** à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Arbitres de Volley Ball qui fêtera son 10^{ème} anniversaire et animera une réunion/conseils ouvert à nos arbitres sur la prévention et la gestion des tensions qui peuvent se déclarer lors de nos missions d'arbitrages.
- Enfin, nous aimerions pouvoir accompagner des arbitres lors de leurs premières rencontres. Nous avons essayé avec nos anciens. Jacques Charruaud, comme Charles Edouard Larribe s'y sont employés. Je tiens à les remercier. Mais force est de constater que nous n'avons pas les moyens de faire beaucoup plus.

Des projets existent... A nous de les faire vivre.

**Le Président de la C.R.A.
M GAUDEL**

RAPPORT DE LA CRSR

Cette année compte tenu du nombre restreint de vœux sur lesquels vous aurez à voter, la commission ne s'est réunie physiquement qu'une fois, les autres échanges le furent soit par mails soit téléphoniquement.

L'autre préoccupation fut celle de la modification des statuts, sur la base des statuts type FFVB, afin qu'ils puissent être validés par la CCSR avant de vous les présenter en A.G.

Je renouvelle auprès de tous, mon souhait de voir de nouveaux membres se joindre à nous, que ce soit au niveau CRSR, ou à celui du comité directeur de la ligue.

Merci aussi aux permanents de la ligue pour le travail effectué tout au long de l'année.

C.E. LARRIBE

Bilan Technique Ligue Bretagne Volley-Ball

Centre Régional d'Entraînement (CRE)

Catégorie Minime :



CRE Minimes Bretagne 2013/2014

- 4 équipes engagées sur la compétition
- 6 stages représentant 23 journées pour 60 jeunes filles et garçons différents représentant 24 clubs.
- **Volleyades 2014 en Bretagne (St Brieuc) :**
 - o Equipe 1 Garçons : 11^{ème} place (cadres : Brouck/Dupeux)
 - o Equipe 1 Filles : 2^{ème} place (cadres : Buysschaert/Thanguy)
 - o Equipe 2 Garçons : 12^{ème} place (cadres : Agnithey/Selosse)
 - o Equipe 2 Filles : 17^{ème} place (cadres : Prigent/Corbin)Très bons résultats pour l'équipe 1 fille. Des regrets pour l'équipe 2 fille qui avait la place de se faufiler dans les 8...
Les garçons de l'équipe 1 font une contre-performance quand au résultat... Paradoxalement ils ont réalisé une belle compétition dans le contenu global, en rivalisant avec l'ensemble des adversaires qu'ils ont rencontré... Une mauvaise gestion des moments clés a engendré la contre-performance... Les garçons de l'Equipe 2 ont réalisé une très belle compétition, et obtiennent un très bon résultat... Tous ces joueur(se)s auront pris énormément d'expérience pendant cette compétition.

Récompenses Individuelles 7 d'Or :

Pas de récompense cette année

Propositions d'intégration en Pôle :

Pour les garçons, Célestin CARDIN (REC), Alexandre KLEIN (REC), Pierre TOLEDO (REC)

Pour les filles, Marie NEVOT (Plancoët), Manon QUINTIN (Gennevilliers), Romane TESSIER (Montgermont) et Mathilde ROZE (Lannion) viendront rejoindre leurs copines renouvelées au pôle, Charlotte BRACONNIER (Quimper) et Manuela AUGUSTIN (CPB)

Catégorie Cadet(te) :



Sélections Cadets/Cadettes Bretagne ATLANVOL 2014

- 2 stages de 3 journées en Février et en Avril 2014.
- **Atlanvol 2014 à Sablé sur Sarthe :**
Compétition amicale regroupant les équipes d' Ile de France, Pays de Loire, Centre, Bretagne, Basse-Normandie, Lorraine, masculines et féminines, l'équipe d'Aquitaine féminine , de Bourgogne masculine et de la section sportive de Rezé masculine

Les Classements :

FEMININE

- | | |
|--------------------|-------------|
| 1) Bretagne | 6) Lorraine |
| 2) Pays de Loire | 7) Centre |
| 3) IDF | |
| 4) Basse-Normandie | |
| 5) Aquitaine | |

MASCULIN

- | | |
|------------------|--------------------|
| 1) Pays de Loire | 6) Rezé |
| 2) Centre | 7) Lorraine |
| 3) IDF | 8) Basse-Normandie |
| 4) Bretagne | |
| 5) Bourgogne | |

Pôle Espoir Masculin de DINARD

17 jeunes joueurs pour la saison 2013/2014 :

- 99 Loïc GUYOMAR (QUIMPER)
98 Timoté LUBBERS (CPB RENNES)
98 Matéo AUDUREAU (LE MANS)
98 Titouan HALLE (REC)
98 Thomas MORILLON (ASPTT LAVAL)
97 Lucas COPIN (PIPRIAC)
97 Baptiste LETELLIER (LUC S/ MER)
97 Benjamin PONS (ASPTT LAVAL)
97 Tanguy NEVOT (PLANCOET)

- 96 Antonin ROULLEAU (SCO ANGERS) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers REC CFC (N3)
97 Thibaut THORAL (ASPTT LAVAL) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers Tourcoing CFC (N2)
96 Gildas PREVERT (PIPRIAC) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers CNVB
97 Maxime MORILLON (SCO ANGERS) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers Tours CFC ou SCO Angers (N3)
96 Thomas LAFFERS (HEROUVILLE) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers REC (N3)
96 Baptiste LEBARS (GOELO SBCA VB) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers St RENAN (N3)
96 Corentin ROUILLERE (PIPRIAC) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers Orgerblon (N3)
96 Vincent LE FLOCH (QUIMPER) (Sortant Fin de Cycle – BAC) vers ?



L'effectif 2013/2014 du Pôle Espoir de Dinard

Résultats competitions Interpôles 2014 :

- Interpôles Nord (Décembre 2013 Wattignies) : 2ème / 4 équipes
- 1) PE Strasbourg : 3 Victoires
2) **PE Dinard** : 2 Victoire
3) PE Châtenay
4) PF Wattignies
- Interpôles (Avril 2014 Vichy) : 2ème / 8 équipes
- 1) PE Lyon
2) **PE Dinard**
3) PE Châtenay Malabry
4) PE Cannes
5) PF Montpellier
6) PF Wattignies
7) PF Bordeaux
8) PE Strasbourg (Absent – Championnat du Monde UNSS)

Titres Individuels : Thomas LAFFERS – Meilleur Passeur
Gildas PREVERT – Meilleur Central

7 jeunes entrants pour la saison 2014/2015 :

- 2000 Pierre TOLEDO (REC)
2000 Symon BARDOUL (SCO ANGERS)
1999 Alexandre KLEIN (REC)
1999 Célestin CARDIN (REC)
1999 Emery OUTIN (Asptt LAVAL)
1998 Pierre BOULEAU (Asptt LAVAL)
1997 Nicolas MOREAU (St NAZAIRE)

Bilan de la saison :

La rentrée a été à nouveau anticipée sur la semaine précédant la rentrée scolaire, ce qui permet une semaine d'intégration sans la contrainte des cours, avec au programme : formation 1^{er} secours, visite médicale, check up Kiné, entraînements, activités annexes, régularisation administrative.

Entraînements Biquotidiens sur les Mardi et Jeudi (1h30 le matin, et 2h15 le soir), ce qui permet de proposer 14h d'entraînement par semaine.

Nous avons, cette année, réalisé des rencontres amicales (12 sur l'ensemble de la Saison) contre des équipes de PNM et de N3M de Bretagne, et les jeunes du Pôle en tirent toujours autant de bénéfices. L'ensemble des clubs ont joué le jeu, permettant aux jeunes du Pôle de trouver une opposition adéquate dans leur cursus de formation.

Cependant, il serait bon d'augmenter légèrement ce volume (15/16), afin de préserver un rythme « entraînements » / « Oppositions » cohérent dans la formation des jeunes joueurs. (à regret nous n'avons pu rencontrer les équipes trop éloignées afin de préserver la récupération des jeunes).

Les résultats scolaires pour la grande majorité des jeunes pensionnaires sont très satisfaisants, reflétant d'une part, leur investissement sur ce domaine, et l'implication de la structure Pôle Espoir sur cet objectif prioritaire.

Les très bons résultats sportifs aux Interpôles sont cohérents avec un groupe en Fin de Cycle (incluant 6 Juniors), et l'évolution du niveau de jeu des Joueurs dans leur clubs respectifs.

Félicitation particulière pour :

- Gildas PREVERT qui va intégrer le CNVB de Montpellier à la rentrée 2014
- Thibaut THORAL qui est retenu dans le groupe de l'équipe de France Cadet

Formation des Cadres

Une Session BEF 5 (ER1) : Octobre 2013

Stage de 2 jours et ½ au CES de Bretagne Dinard, sur le week-end afin de faciliter l'accès à la formation
21 stagiaires de 14 clubs différents

Journée complémentaire BEF 5 (ER1) : Novembre 2013

Accueil par le club de Treffendel (pour une réflexion en Gymnase sur les Fondamentaux Techniques)
24 stagiaires de 11 clubs différents

Une session BEF 4 (ER2) Volley-Ball : Février 2014

Stage de 5 jours au CES de Bretagne Dinard, en parallèle au stage CRE Cadet(te) support pédagogique de la formation

12 stagiaires de 10 clubs différents

EEVB 1^{er} niveau :

Délégué aux comités départementaux, pas d'organisation régionale

Nous relancerons cependant celles-ci pour 2014/2015, afin de répondre à d'éventuels besoins.

Interdépartementaux 2014 : le 16 Mars 2014 à MORLAIX

Une belle journée pour fêter le Volley-Ball avec les Sélections Départementales lors des Interdépartementaux organisés par la Ligue Bretagne, le Comité Départemental du Finistère, et le Club de Morlaix.

Une longue journée, avec 4 compétitions qui se sont déroulées en parallèle, avec les Tournois Benjamins Garçons et Filles, Minimes Garçons et Filles.

Voici les classements à l'issue de cette journée...

Benjamins :

- 1) **CD 35**
- 2) **CD 22**
- 3) CD 29
- 4) CD 56



Le CD 35 et le CD 22 sont qualifiés pour la Finale de Zone, où se jouera la qualification pour les Mini-Volleyades.

Benjamines :

- 1) **CD 35**
- 2) **CD 56**
- 3) CD 22
- 4) CD 29



Le CD 35 et le CD 56 sont qualifiés pour la Finale de Zone, où se jouera la qualification pour les Mini-Volleyades.

Minimes Masculins :

- 1) **CD 22**
- 2) CD 35
- 3) CD 56
- 4) CD 29



Minimes Filles :

- 1) **CD 22**
- 2) CD 35
- 3) CD 56
- 4) CD 29



Chaque Comité départemental a amené des **jeunes arbitres** sans qui cette magnifique journée n'aurait pas pu se dérouler aussi bien...

Les voici :



Enfin, il faut remercier le Club de Morlaix qui nous a extrêmement bien accueilli (comme d'habitude...), et tous les bénévoles du club qui se sont dévoués aux jeunes et aux entraîneurs, pour que ce soit un très bon moment à passer ensemble...

Mini volleyades 2014 : du 13 au 15 Juin 2014 à Albi

3 équipes bretonnes ont leur billet pour les Mini-Volleyades

Benjamine CD35 : ? / 24

Benjamin CD35 : 1^{ER} ? / 24

Benjamine CD56 : ? / 24

Les benjamins garçons du CD35 ont une belle carte à jouer sur cette compétition....

Challenge du Jeune Volleyeur : le 11 Mai 2014 à Pipriac



Une très belle journée pour tous les jeunes des 4 départements.

14 jeunes du Pôle Espoir de Dinard sont venus animer les ateliers

Félicitations au club de **Pipriac** pour l'organisation de cette journée très réussie.

Dates Prévisionnelles pour la Saison 2014/2015

Sélections Régionales Jeunes

CRE Minime :

- Stage d'Août : Lundi 19 Août 2014 à 14h au Jeudi 22 à 14h au CES de Dinard.
 - Stage de Toussaint : Lundi 20 Octobre 2014 à 14h au Jeudi 23 Octobre à 14h à Dinard
 - Stage de Noël : Samedi 20 Décembre 2014 à 10h au mardi 23 à 17h à Dinard
 - Stage de Février : Samedi 7 février 14h au mardi 10 février 2015 à 14h (commun PDL Sablé ou Dinard)
 - Stage de Pâques (4 équipes) : Mardi 21 Avril 2014 à 14h au Vendredi 24 (commun PDL Sablé ou Dinard)
- Volleyades 2015** du vendredi 1^{er} mai au dimanche 3 mai 2015 à Toulouse ou à Rouen ?

CRE Cadet :

- Stage de Février : Mercredi 11 février 2015 au vendredi 13 février 10h au Mercredi 12 à 18h à Rennes
- Stage d'avril : mercredi 15 avril 2014 à 10h au vendredi 17 Avril 2015 à 18h à Rennes.

Atlanvol 2015 du ?????? à Sablé S/ Sarthe

Sélections Départementales Jeunes

Interdépartementaux Benjamin/Minime le dimanche 22 Février 2015 en Ille et Vilaine (Lieu à définir)

Inter-zones Benjamin(e) ???à Sablé S/ Sarthe

Mini-Volleyades Benjamin(e) du 05 au 07 juin 2015 à ????

Actions « Développement »

Journée Régionale de détection Minime le 21 Septembre 2014 (Lieux à définir)

Challenge du Jeune Volleyeur le 8 Mai 2015 (Morbihan)

Beach Volley

BBVT 2015 – projet à revoir

King Of The Beach 2015 – à définir

Camp d'été Beach 2015 du Lundi 29 juin au Vendredi 3 Juillet 2015 + du lundi 06 au 11 juillet 2015 au CES de Dinard

Interdépartementaux Beach 2015 projet à revoir

Beach Volleyades 2015 ? .

Formations et Informations des Cadres Techniques

Inf'Aux Entraîneurs le Samedi 30 Août 2014 à Treffendel

Inf'Aux entraîneurs Beach – le dimanche 22 mars – lieux à définir

BEF 5 (journée préalable) « Fondamentaux Techniques » - Dimanche 21 septembre 2014 à Dinard

BEF 5 (Stage 2jours 1/2) du Vendredi 24 Octobre 2014 à 19h au Dimanche 26 à 14h à Rennes

BEF 4 (Stage ER2) du Lundi 09 au 13 Février 2015 à Dinard.

Stage Animateur Fédéral Beach – 1 organisation Campus – 1 organisation Académie à caler...

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE FINANCIERE

En préambule du rapport de la CRF, je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la remontée ou à l'élaboration des comptes ou des budgets de la ligue et en particulier :

- Marc Gaudel, pour le temps passé malgré de nouvelles contraintes professionnelles qui l'ont conduit à passer la main en cours de saison.
- Christine Pennamen, pour la qualité et la précision du travail réalisé au quotidien au niveau de la comptabilité et tout particulièrement pour la sortie du bilan de l'exercice clos au 31/05/2013.
1 semaine entre la clôture de l'exercice et la validation des comptes par l'expert-comptable, c'est un véritable exploit !

Pour revenir aux éléments financiers, nous clôturons notre 2^{ème} exercice consécutif positif avec un résultat de +35063 € (13009 € en 2012/2013). Ce résultat est certes très encourageant et va nous permettre de proposer un budget sans augmentations tarifaires sur les parts Ligue des licences, des affiliations ou sur les engagements d'équipes en championnat, MAIS il ne doit pas nous faire penser que tout est gagné d'avance et que notre gestion au quotidien peut être moins rigoureuse.

En effet, les informations en termes de subventions ne sont pas très encourageantes pour la saison à venir (et plus généralement pour l'ensemble des saisons futures).

En plus de la fin de la subvention pour le poste de Cédric (-16000 €), vient s'ajouter une baisse moyenne de la subvention DRJS de 27%. Cette baisse, si elle se situait à ce niveau, représenterait environ 9000 € de recettes en moins pour la LBVB.

Cela représente déjà 25000 € de produits en moins qui viennent mécaniquement grever nos capacités financières et d'action pour la saison prochaine.

Par conséquent, nous devons maintenir notre vigilance sur les actions à mener et les engagements financiers qui en découleront et tenter de trouver de nouvelles sources de financement tout en gardant notre souci d'économies au quotidien sur les charges fixes de la LBVB.

Toutes les idées sont les bienvenues !!

D. Quintin

VOËUX 2014

VOËU N°1

CSR-CRSR

VII.4.1.	OBLIGATIONS	VII.4.1. OBLIGATIONS
		5- Obligations mixtes: Les clubs évoluant en Régional avec au moins une équipe masculine et une équipe féminine, pourront remplir leur obligation quantitative de licenciés et d'unités de formation, sans faire la distinction du genre, tout en cumulant les obligations de chaque équipe.
AVIS DE LA CRSR: favorable		
Avis du Comité Directeur : favorable		

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le vœu est approuvé à l'unanimité

LANNION ASPTT

VOEU N°2

<u>Article actuel</u> VI.1.3.3. En ce qui concerne les championnats régionaux seniors, la CRA établit le calendrier d'arbitrage dans les 15 jours qui suivent la réception des rencontres fixés par la CSR en désignant un arbitre pour chaque match. Exceptionnellement, en cours de saison, la C.R.A. peut, en liaison avec la C.S.R., désigner sur certaines rencontres un deuxième arbitre.	<u>Proposition</u> VI.1.3.3. En ce qui concerne les championnats régionaux Seniors (R2F et/ou R2M), la CRA établit le calendrier d'arbitrage dans les 15 jours qui suivent la réception des rencontres fixés par la CSR en désignant, le plus souvent possible un arbitre du club recevant, ou en désignant un autre arbitre. La CRA, si l'enjeu des matchs le nécessite, peut désigner un arbitre externe au club recevant. Exceptionnellement, en cours de saison, la C.R.A. peut, en liaison avec la C.S.R., désigner sur certaines rencontres un deuxième arbitre.
Motivation du club : Limiter les déplacements des arbitres en leur permettant d'arbitrer à domicile. Permettre aux clubs de motiver plus de joueurs à devenir arbitre. Economie financière du fait qu'il n'y aura pas de remboursements de frais kilométriques des arbitres du club recevant.	
Avis de la CRSR : défavorable	
Avis du Comité Directeur : défavorable	

Pour : 32

Contre : 182

Abstention : 34

Le vœu est refusé

LANNION ASPTT

VCEU N°3

VI.2.3. Une couverture d'équipe peut être exécutée par un ou plusieurs arbitres, ceux-ci étant tenu de faire au moins 4 désignations. Il devra être indiqué sur le questionnaire d'arbitre, dans les desiderata, la répartition souhaitée entre les arbitres pour que le total arrive à 11 désignations en Régionale et Pré-Nationale féminine et 22 en Pré-Nationale Masculine. Les trois matchs d'un tour de Coupe de France comptent pour deux arbitrages. Deux arbitrages en tant que Juge de ligne comptent pour un arbitrage.	VI.2.4 Un arbitre ayant obtenu son diplôme et supervisé en cours de saison, peut participer à la liste des arbitres de couverture mais ne peut pas être arbitre de couverture pour une équipe de régionale ou Pré nationale.
Motivation du club : Donner la possibilité aux clubs ayant fait formé des arbitres de répondre aux obligations quant au nombre de désignations à couvrir.	
Avis de la CRSR : favorable	
Avis de la CRA : favorable	
Avis du Comité Directeur : favorable	

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le vœu est approuvé à l'unanimité

Vœu N°4

LANNION ASPTT

	VI.2.5 Sur les épreuves régionales Seniors (R2F et/ou R2M), un arbitre senior désigné par la CRA sur une rencontre peut parrainer un jeune arbitre en lui permettant d'être 2^{ème} arbitre sur la rencontre. L'arbitre désigné demandera l'accord de la CRA ou de la CDA et devra avertir du nom de l'arbitre jeune, les 2 équipes de la rencontre. L'arbitre jeune est considéré en formation et ne touchera pas d'indemnisation
Motivation du club : Favoriser la formation des jeunes arbitres, sans ajouter de dépenses supplémentaires aux clubs.	
Avis de la CRSR : favorable	
Avis de la CRA : favorable	
Avis du Comité Directeur : favorable	

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 0

Le vœu est approuvé à l'unanimité

VOEU N°5

ST GREGOIRE

Modification de l'article XII.2.3: Une équipe dont le rang, dans le classement régional, permet l'accession au niveau supérieur peut refuser cette accession. Elle demeurera, à son ancien niveau, si elle le désire. Si elle refuse cette accession deux saisons consécutives, elle sera intégrée au niveau inférieur.	Modification de l'article XII.2.3: Une équipe dont le rang, dans le classement régional, permet l'accession au niveau supérieur peut refuser cette accession. Elle demeurera, à son ancien niveau, si elle le désire. Si elle refuse cette accession deux saisons consécutives, elle sera intégrée au niveau inférieur.
Avis de la CRSR : défavorable	
Avis du Comité Directeur : défavorable	

Pour : 224

Contre : 21

Abstention : 3

Le vœu est approuvé à la majorité

ANNEXE 4

TARIFS
SAISON 2014/2015

REAFFILIATION							
Taille des clubs	Réaffiliation - Revue FFVB			Cotisation Ligue	Total Gal NAT	Total Gal REG	Total Gal Autres
	Clubs						
	NAT	REG	Autres				
0 à 30 licenciés	250,00	170,00	70,00	29,00	279,00	199,00	99,00
31 à 70 licenciés	250,00	170,00	70,00	51,00	301,00	221,00	121,00
71 à 130 licenciés	250,00	170,00	70,00	94,00	344,00	264,00	164,00
131 à 250 licenciés	250,00	170,00	70,00	157,00	407,00	327,00	227,00
251 à 350 licenciés	250,00	170,00	70,00	178,00	428,00	348,00	248,00
350 à 410 licenciés	250,00	170,00	70,00	199,00	449,00	369,00	269,00
> 411 licenciés	250,00	170,00	70,00	220,00	470,00	390,00	290,00

LICENCES				
VOLLEY BALL		FFVB Licence	Cotisation LBVB	Total
	Senior	39	21	60,00
	M20 - junior	37	19	56,00
	M17 - cadet	37	15	52,00
	M15 - minime	21	9	30,00
	M13 - benjamin	21	9	30,00
	M11 - poussin	21	9	30,00
	M9 - pupille	21	9	30,00
	M7 - baby	10	3	13,00
BEACH				
Passage VB vers beach et beach vers VB dans un même club				Gratuit
Passage VB vers Beach et Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS...)	Senior	5	8	13,00
	M20 - junior	5	3	8,00
	M17 - cadet	5	3	8,00
	M15 - minime	5	3	8,00
	M13 - benjamin	5	3	8,00
	M11 - poussin	5	3	8,00
	M9 - pupille	5	3	8,00
	M7 - baby	5	3	8,00
Licence beach ou Passage VB vers Beach et Beach vers VB dans un club différent	Senior	39	8	47,00
	M20 - junior	37	3	40,00
	M17 - cadet	37	3	40,00
	M15 - minime	21	3	24,00
	M13 - benjamin	21	3	24,00
	M11 - poussin	21	3	24,00
	M9 - pupille	21	3	24,00
	M7 - baby	10	3	13,00
COMPETLIB		23	6	29,00
DIRIGEANT		27	4	31,00
ENCADREMENT		27	13	40,00
LICENCE PRO		270		270
EVENEMENTIELLE-INITIATION (*)		GRATUITE		

(*) La détention du Pass événementiel permet aux jeunes, appartenant aux catégories Benjamines et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du Pass événementiel de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB compétition, dans le GSA de leur choix

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15 et pour la Ligue l'affiliation est de 21,50€ et le nombre de licences offertes est de 15

La première réaffiliation d'un club (2ème année d'existence) donnera lieu à une réduction de 50 % sur le tarif Réaffiliation FFVB et le tarif de 15 licences renouvelées est diminué de 50% et de 25% sur les cotisations Ligue (Affiliation et licences)

CHAPITRE XIV **TARIFS - FRAIS DIVERS - INDEMNITES - AMENDES** SAISON 2014/2015

XIV.1. TARIFS

Les frais de renvoi de dossier incomplet ou demandes de licences sans règlement seront facturés aux clubs aux tarifs postaux en vigueur

XIV.1.1.

Droit de mutation	FFVB+LBVB
National	145,00
Régional	95,00
Départemental	89,00
Droit de mutation Cadets à Baby	gratuit
Contribution ETR FIVB (toutes divisions)	55,00
Triple surclassement	65,00
Double-Surclassement	30,00
3 feuilles de match (en 4 exemplaires carbone)	5,30
10 feuilles de placement	5,80
Jeu d'étiquettes adresses resp. de club	6,75

XIV.2. FRAIS DIVERS

XIV.2.1. RELATIFS AUX ENGAGEMENTS (Redevance payable à l'engagement)

Une équipe Prénationale (VII.3.2.)	230 €
Une équipe en championnat régional (VII.3.2.)	205 €
Une équipe en champ. rég. Jeunes (VIII.3.2.)	voir CSR
Une équipe aux interdépart. Jeunes (VIII.3.2.)	voir C.O
Une équipe en Coupe de Bretagne (IX.3.2.) à l'engagement senior	15.00 €
Jeunes	12.00 €

XIV.2.2. RELATIFS A L'ARBITRAGE

Payable directement à chaque arbitre

Une équipe en championnat Prénational (VI.6.3.)	22€00/match et par équipe
Une équipe en championnat Régional (VI.3.2.)	22€00/match et par équipe

Payable à l'engagement

Participation aux frais de déplacement des arbitres	
en championnat Prénationale Masculine	675.00 €
en championnat Prénationale Féminine	
et en championnat Régional	340.00 €

Une équipe en championnat régional Jeunes (VI.6.3.) voir C.O

Une équipe aux épreuves interdépartementales (VI.6.3.) voir C.O

XIV.2.3.	<u>RELATIFS AUX REPORTS DE MATCH</u>	
	Demande de modification de date ou de lieu après les dates limites (VII.5.2.1.)	20.00
	Demande de modification d'horaire après les dates limites (VII.5.2.1)	10.00
	Modification de date, d'horaire ou de lieu non conforme	55.00
	+ frais de déplacement de l'arbitre	
XIV.2.4.	<u>RELATIFS AUX RECLAMATIONS</u>	
	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match (IV.4.).....	15.00
	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que CSR. (IV.4.).....	80.00
	Amende intervention C.R.S.R.	60.00
XIV.2.5.	<u>RELATIFS au Centre Régional Entraînement et Formation</u>	
	Inscription EF5	90.00 €
	Inscription EF4	155.00 €
	Inscription Recyclage ER/inf'aux entraîneurs	33.00 €
	Inscription ER Beach	90.00 €
	Stagiaires	3 jours/70€ - 4 jours/95€
XIV.3.	<u>INDEMNITES</u>	
	Indemnité kilométrique suivant tarif fédéral (base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)	0.30 €
	Indemnité du marqueur (prise en charge par les 2 équipes pour moitié chacune) (IV.3.).....	12,00€
XIV.4.	<u>AMENDES</u>	
XIV.4.1.	<u>CONCERNANT LES ARBITRES</u>	
XIV.4.1.1	<u>Pour absence d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente</u>	
	Absence justifiée ou non, et remplacement non prévu	53,00 €
	Au-delà de 3 absences pour le même club	70,00 €
	<u>Pour absence d'un arbitre aux finales excellence</u>	53.00€
	<u>Pour absence d'un arbitre individuel</u>	
	Absence non justifiée, remplacement non prévu	35,00 €
XIV.4.1.2.	<u>Pour retard, amende due par l'arbitre, déduite de l'indemnité</u>	
	Retard justifié, arbitrage totalement assuré	2,25
	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré	4,50
	Retard justifié, arbitrage non assuré	9,00
	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré	3,00
	Retard non justifié, arbitrage partiellement assuré	6.50
	Retard non justifié, arbitrage non assuré	30.00
XIV.4.1.3.	<u>Pour faute technique d'arbitrage (match à rejouer) remboursement de l'indemnité d'arbitrage</u>	
XIV.4.2.	<u>CONCERNANT LA PARTICIPATION AUX EPREUVES</u>	
	Présentation tardive d'une demande d'engagement (VII.3.2.)	9.50
	Non respect des obligations sportives (VII.4.)	50,00
	Non respect des obligations d'arbitrages (VI.2.2.et VII.5.)	50,00
	Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations (X.4.)	10%de la dette

XIV.4.3. CONCERNANT LA PARTICIPATION A UNE RENCONTRE

Défaut des terrains ou installations (III.5., VII.7.4., VIII.5.4., IX.5.4.)	9,00	
Retard dans la mise en place des matériels (III.5.)	2.25	
Licence non présentée (V.1.1.3.).....	3.50	
ou 9,00€ maxi par Feuille de match		
	Senior	Jeunes
Forfait 1° cas (XI.2.2.1.) pas déclaré en temps utile	35.00	25.00
Forfait 2° cas (XI.2.2.2.) déclaré en temps utile	26.00	15.00
Forfait 3° cas (XI.2.2.3.) général en cours de saison	136.00	
Forfait 4° cas (XI.2.2.4.) général avant 1 ^{ère} rencontre	75.00	30.00
Troisième forfait non justifié pour le club ((XI.2.1.4)	136.00	75.00
Forfait en interdépartementaux Jeunes	10.00	
Forfait en Finales Régionales	50.00	
Forfait match de barrage/de classement	50.00	
Feuille de match mal tenue (IV.5.).....	10.00	
Feuille de match non postée selon prescription (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.) :		
Amende par jour de retard	1er au 7ème jour	6,75
	8ème jour à 1 mois	48 (forfait)
	1 mois et plus	110.00 (forfait)
Renouvellement de retard	1er au 7ème jour	13.50
	8ème jour à 1 mois	95.00(forfait)
	1 mois et plus	200.00(forfait)
même tarif si le retard devait se renouveler.		
Résultats non saisis sur Internet selon prescription: (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.):		
	1° faute.....	13,25
	2° faute.....	27.00
	3° faute.....	33.00
Retard dans la transmission des documents (XII.2.6.1.)	17.00	
Non transmission des documents (XII.2.6.1.)	35.00	

XIV.4.4. CONCERNANT LES ASSEMBLEES GENERALES LBVB

Frais d'Assemblée Générale si absence	133.00
Club absent représenté	34.00 au club représentant

XIV.4.5. CONCERNANT LES RETARDS DE PAIEMENT

Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue
1 % de la dette par mois de retard

PROPOSITION BUDGETAIRE 2014 /2015
avec Comparatif sur le réalisé des 2 saisons précédentes

			REALISE 2012/2013			REALISE 2013/2014			BUDGET 2014/2015		
			CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE
1 0 0 0	ORGANISATION GENERALE		339 234	434 797	95 563	369 799	469 748	99 949	339 120	405 521	66 401
1 1 0 0	ORGANISATION GENERALE	SIEGE	94 930	13 132	- 81 798	92 663	13 284	- 79 379	94 000	13 150	- 80 850
1 2 0 0	ORGANISATION GENERALE	BUREAU ET COMITE	5 463	175	- 5 288	5 151	304	- 4 847	5 100		- 5 100
1 3 0 0	ORGANISATION GENERALE	COMMISSIONS REGIONALES	3 805	284	- 3 521	2 905	228	- 2 677	3 250		- 3 250
1 4 0 0	ORGANISATION GENERALE	LICENCES	195 551	274 791	- 79 240	204 321	290 944	- 86 623	202 540	284 830	- 82 290
1 5 0 0	ORGANISATION GENERALE	AFFILIATIONS CLUBS	11 120	18 720	- 7 600	11 810	18 421	- 6 611	11 930	18 541	- 6 611
1 6 0 0	ORGANISATION GENERALE	SUBVENTIONS			-			-			-
		DRIS		44 958	- 44 958		34 240	- 34 240		25 000	- 25 000
		FFVB		30 925	- 30 925		36 426	- 36 426		20 000	- 20 000
		POLE	12 032	25 089	- 13 057		12 000	- 12 000		12 000	- 12 000
		CR		12 000	- 12 000		11 000	- 11 000		11 000	- 11 000
		AUTRES	271	1 314	- 1 043		130	- 130			-
1 7 0 0	ORGANISATION GENERALE	PROMOTION / COMMUNICATION	11 862	10 736	- 1 126	18 536	20 601	- 2 065	18 000	19 000	- 1 000
1 8 0 0	ORGANISATION GENERALE	REUNIONS EXTERIEURES ET AG			-			-			-
1 8 5 0	ORGANISATION GENERALE	AG LBVB	1 942	2 554	- 612	2 016	2 053	- 37	2 000	2 000	- 2 000
1 8 6 0	ORGANISATION GENERALE	AG FFVB	2 258	120	- 2 138	32 397	30 118	- 2 280	2 300		- 2 300
2 0 0 0	ORGANISATION SPORTIVE		7 876	20 582	12 706	7 876	19 023	11 148	7 470	17 600	10 130
2 1 0 0	ORGANISATION SPORTIVE	CHAMPIONNATS SENIORS		14 515	- 14 515		13 515	- 13 515	250	15 360	- 15 110
2 3 0 0	ORGANISATION SPORTIVE	COUPE DE BRETAGNE SENIORS			-	451	137	- 315	720	360	- 360
2 5 0 0	ORGANISATION SPORTIVE	CHAMPIONNATS JEUNES		684	- 684		618	- 618		620	- 620
2 5 3 0	ORGANISATION SPORTIVE	CHAMPIONNATS JEUNES	896		- 896	1 396		- 1 396	1 200		- 1 200
2 5 4 0	ORGANISATION SPORTIVE	FINALES HONNEUR	4 288	475	- 3 812	3 299		- 3 299	3 500		- 3 500
2 6 0 0	ORGANISATION SPORTIVE	COUPE DE BRETAGNE JEUNES		819	- 819		1 040	- 1 040		1 260	- 1 260
2 6 3 0	ORGANISATION SPORTIVE	COUPE DE BRETAGNE JEUNES	1 780		- 1 780	1 854		- 1 854	1 800		- 1 800
2 9 9 9	ORGANISATION SPORTIVE	EN ATTENTE IMPUTATION CRS / CRF amendes et forfaits	912	4 089	- 3 177	876	3 714	- 2 838	-	-	-
3 0 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE		129 810	30 181	- 99 629	122 482	36 100	- 86 382	118 550	33 400	- 85 150
3 1 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	ETR	71 472	9 875	- 61 597	55 706	5 653	- 50 053	55 700	5 500	- 50 200
3 2 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	FORMATION DES CADRES	5 645	3 615	- 2 030	7 167	5 935	- 1 232	7 100	5 900	- 1 200
3 3 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	FORMATION DES JOUEURS			-			-			-
3 3 1 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	DETECTION	881		- 881	1 352		- 1 352	1 200		- 1 200
3 3 2 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	STAGES	21 747	13 553	- 8 194	26 755	17 561	- 8 694	23 000	15 500	- 7 500
3 3 2 1	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	STAGES	2 976	1 955	- 1 021	7 726	4 790	- 2 936	7 500	5 000	- 2 500
3 3 3 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	COMPETITION /SELECTION			-			-			-
3 3 3 6	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	COMPETITION /SELECTION	6 594		- 6 594	4 579	92	- 4 487	4 600		- 4 600
3 3 3 7	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	COMPETITION /SELECTION	5 303		- 5 303	5 626		- 5 626	5 800		- 5 800
3 3 3 8	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	COMPETITION /SELECTION	6 105	298	- 5 807	3 840	704	- 3 136	3 800	750	- 3 050
3 4 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	DEVELOPPEMENT / PROMOTION	1 357		- 1 357	1 470		- 1 470	1 700		- 1 700
3 5 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	POLE	7 729	885	- 6 844	8 693	1 365	- 7 328	8 000	750	- 7 250
3 6 0 0	ORGANISATION TECHNIQUE SALLE	CLE			-	69		- 69	150		- 150

PROPOSITION BUDGETAIRE 2014 /2015

avec Comparatif sur le réalisé des 2 saisons précédentes

4	0	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH	12 268	8 357	-	3 912	9 508	6 666	2 842	10 750	7 650	3 100
4	1	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				ETR	440			440	188		188	300		300
4	2	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
4	2	1	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				FORMATION DES CADRES										
				FORMATION DES CADRES	1 675	750		925				1 500	750	
4	3	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
4	3	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				FORMATION DES JOUEURS										
				FORMATION DES JOUEURS	1 475	775		700	700		700	700		700
4	4	0	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
4	4	0	1	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION	3 742	5 137		1 395	5 453	6 336	883	2 500	3 200	700
4	4	1	0	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION										
4	4	1	1	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION	4 936	1 695		3 241	3 113	330	2 783	3 000	500	2 500
4	4	1	2	ORGANISATION TECHNIQUE BEACH										
				DEVELOPPEMENT / PROMOTION										
5	0	0	0	ORGANISATION ARBITRAGE	18 000	28 734		10 734	13 955	26 034	12 079	18 281	28 500	10 219
5	1	0	0	ORGANISATION ARBITRAGE										
				FORMATION / SUPERVISION										
5	2	0	0	ORGANISATION ARBITRAGE	17 806	26 936		9 130	13 832	25 488	11 656	17 750	28 500	10 750
				SENIORS										
5	3	0	0	ORGANISATION ARBITRAGE										
				JEUNES										
5	9	9	9	ORGANISATION ARBITRAGE	194	1 798		1 604	123	546	423	200		200
				EN ATTENTE IMPUTATION CRA										
9	9	9	9	EN ATTENTE IMPUTATION PRESOBERNE	10 411	7 957		2 454	8 270	9 382	1 112	8 000	9 500	1 500
				CNI+PNI	3 403	4 298		895	894	4 355	3 461	500	2 000	1 500
				DIVERS + AUTRES FRAIS	7 007	3 659		3 348	7 376	5 027	2 349	7 500	7 500	
					517 598	530 607		13 009	531 890	566 954	35 063	502 171	502 171	
					1						0			
					517 597,72	530 606,26		13 008,54	531 889,85	566 952,62	35 062,77	30 000	30 000	AG FFVB
													16 000	Subv CD
													9 000	Subv DRJS
													3 300	Amendes
												532 171	560 471	